Orange Autopartage c'est 3650 véhicules en autopartage

Création

2013

Secteur

Flotte interne

Objectifs

Proposer un nouveau service de mobilité le soir et le week-end aux employés

Résultats

Depuis début 2015, Orange s'est vu doté du nouveau module développé par Mobility Tech Green : le Pro/ Perso. Ce nouveau développement a permis à Orange de proposer un service innovant répondant à des attentes de ses employés pour leur vie privée tout en maximisant un retour sur investissement de son service d'autopartage.

Le Challenge

L'idée d'Orange d'étendre son service d'autopartage professionnel, à des déplacements privés de ses salariés le soir et le week-end, moyennant contribution financière, découle de deux faits bien concrets. D'une part, la volonté de la direction d'Orange de mettre l'humain au cœur de l'entreprise et par conséquent pouvoir proposer des services innovants à ses salariés.

D'autre part, le fait qu'un certain nombre de véhicules peuvent être sous- kilométrés. En effet, la loi de roulage initiale n'étant parfois pas atteinte, la réajuster coûte cher ! Faire rouler plus les véhicules permet de se rapprocher de la loi de roulage contractuelle.

Orange a également marqué des engagements forts en termes de responsabilité sociétale d'entreprise. Partager des véhicules entre utilisateurs permet bien de proposer un mode de mobilité en libre-service. Et surtout d'adapter l'offre de mobilité aux usages des collaborateurs en proposant une gamme variée de véhicules (électrique en dessous de 100 km dans la journée, hybride ou diesel sur de plus grands parcours par exemple).

Orange Autopartage c'est 3650 véhicules en autopartage

La solution

Suivant une consultation initiée en 2012, Orange a choisi Mobility Tech Green pour les accompagner sur leur projet d'autopartage. En 2013, l'opérateur de télécoms a lancé trois stations pour expérimenter le service, dans la région parisienne et en Bretagne, avec un total de 100 véhicules. Mobility Tech Green fut donc à la fois un partenaire et un conseiller afin d'aider dans l'implémentation de la solution.

Le premier objectif était de fournir des véhicules partagés aux employés durant les heures ouvrées afin d'améliorer le taux d'usage des véhicules de service tout en proposant un service innovant. Convaincre les employés de l'utilité de ce service d'autopartage faisait aussi partie de ce challenge. Pour ce faire, nous avons travaillé nos interfaces afin qu'elles soient les plus simples et ergonomiques possible.

Orange avait également le souhait d'inclure dans cette démarche de mobilité partagée leurs employés ne possédant pas le permis de conduire. C'est pour cette raison qu'un module covoiturage a été proposé, permettant ainsi des trajets communs.

Enfin, début 2015 Orange a exprimé une demande à Mobility Tech Green suite aux retours de leurs usagers sur le service. Cette discussion a permis le développement de l'option pro/perso, permettant aux employés de réserver un véhicule les soirs et les week-ends, moyennant une contribution financière à tarif priviligié.

Toutes ces initiatives font partie de la politique RSE d'Orange, encourageant une mobilité alternative à la fois durable et plus économique. Aujourd'hui, nous continuons à travailler avec Orange pour les accompagner dans leur conduite du changement à travers des projets innovants.

Orange Autopartage
c'est 3650 véhicules
en autopartage

Résultats

L'aspect développements spécifiques fut un véritable succès. Mobility Tech Green ayant notamment l'habitude de travailler avec l'environnement interne d'Orange dans le cadre de son service d'autopartage, il fut relativement simple d'édifier un module comptable permettant la gestion de comptes utilisateurs payants en interne par Orange. Cependant l'aspect technique n'était qu'un seul pan de l'offre pro/perso. A ce titre, dans le cadre d'un tel déploiement, Mobility Tech Green proposa à Orange un call-center 24/7 permettant d'assurer un accompagnement sur-mesure auprès de ses salariés.

Un bilan très positif : « Cela était attendu, mais pas à un tel niveau de plébiscite par les employés » déclare Patrick Martinoli, responsable projets et innovations. Il ajoute, « A titre d'illustration, la brève faisant l'annonce du lancement du pro/perso chez Orange a fait l'objet de plus de clicks que celle de l'annonce des résultats de l'année ! » conclut-il.

Découvrir le témoignage d'Orange
en vidéo